

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 1 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Poly Aluminum Chloride**

Code(s) du produit : PO100-00

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Produit chimique pour le traitement de l'eau
Type d'utilisation: Destiné aux professionnels seulement .
Restriction d'usage: Aucune connue .

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Anchem Sales

120 Stronach Crescent

London, ON, Canada N5V 3A1

No. de téléphone du fournisseur

: 519-451-1614

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque:

Corrosif pour les métaux - Catégorie 1

Dommages/irritation de l'œil - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des lésions oculaires graves.

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 2 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Garder uniquement dans son contenant d'origine.
Porter une protection oculaire/visage
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: Risque de causer une irritation respiratoire ou cutanée.
L'ingestion peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (% en poids)
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	Sulfate hydroxyde de chlorure d'aluminium	12042-91-0	P/D

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Ne pas provoquer le vomissement. Ne rien faire avaler à une victime qui est inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmolement et conjonctivite. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes comprennent la toux, l'essoufflement et une respiration sifflante. Risque de causer une légère irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure une légère rougeur et de l'enflure. L'ingestion peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 3 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : La combustion peut produire des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Ininflammable.

Produits de combustion dangereux

- : oxydes de soufre; Gaz chlorhydrique ; oxyde d'aluminium.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelles » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltre dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur contaminé. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13).

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun rapport exigé.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Tenir à l'écart des métaux et des matières incompatibles. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Laver soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 4 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion. N'utilisez pas de récipients en fer, en acier galvanisé ou en acier sans doublure. Ne pas entreposer dans des contenants de cuivre ou d'aluminium (ou de leurs alliages). Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement.

Substances incompatibles : Alcalis; acides minéraux ;Des métaux

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:			
Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL
	TWA	STEL	PEL STEL
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	P/D	P/D	P/D P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Ventilation à la source recommandée si le produit est sous forme de brouillard ou employé dans un espace clos, ou si on dépasse la limite TLV.

Protection respiratoire

- : Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact.

Protection des yeux/du visage

- : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou lunettes à coques anti-éclaboussures selon les normes du lieu de travail.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide incolore à légèrement ambré.
Odeur : Légère odeur.

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 5 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Seuil olfactif : P/D
pH : 2.1 - 3.1
Point de fusion/point de congélation
: - 12°C (10°F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition
: 102°C (215.6°F)
Point d'éclair : S/O
Point d'éclair, méthode : S/O
Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)
: P/D
inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)
: S/O
Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)
: S/O
Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.
Propriétés explosives : Non-explosif
Tension de vapeur : 17
Densité de vapeur : 1.3
Densité relative / Poids spécifique
: 1.18 - 1.28
Solubilité dans l'eau : Complet
Autres solubilité(s) : Pas disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile
: P/D
Température d'auto-inflammation
: P/D
Température de décomposition
: Pas disponible.
Viscosité : P/D
Matières volatiles (% en poids)
: Pas disponible.
Composés organiques volatils (COV)
: Aucun(e).
Pression absolue du récipient
: S/O
Distance de projection de la flamme
: S/O
Autres observations physiques/chimiques
: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif. Peut être corrosif pour les métaux.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses
: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 6 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
- Matériaux incompatibles** : Des métaux acides minéraux; Alcalins.
- Produits de décomposition dangereux** : Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : L'inhalation du brouillard provoque une irritation du système respiratoire.

Signes et symptômes - ingestion

- : Peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

Signes et symptômes - peau : Risque de causer une irritation cutanée. Les symptômes incluant: Rougeurs, englure, démangeaisons et assèchement.

Signes et symptômes - yeux : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, de la douleur, le larmoiement et/ou des changements au niveau de la vision (vision floue).

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse selon la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et le règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Maladies aggravées par une surexposition

- : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques : Pas d'information disponible.

Données toxicologiques : Voir les données toxicologiques de cette substance ci-dessous.

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 7 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom chimique	CL50(4hr)	DL50	
	inh, rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	P/D	9187 mg/kg	>2000 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Voir les tableaux suivants pour les données sur l'écotoxicité de la substance.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	12042-91-0	>100 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	12042-91-0	>160 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	12042-91-0	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: La biodégradation n'est pas applicable aux substances inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

: Pas d'information disponible.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
-------------------	--	--

Mobilité dans le sol : Pas d'information disponible.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Pas d'information disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 8 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes d'élimination : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN3264	Corrosive, liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Aluminum chloride hydroxide sulfate)	8	III	
Les États-Unis (DOT)	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg. Se référer à la Section 173.154 du 49 CFR.				
Informations supplémentaires					
Canada (TMD)	UN3264	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Aluminum chloride hydroxide sulfate)	8	III	
Canada (TMD)	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				
Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	UN3264	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Aluminum chloride hydroxide sulfate)	8	III	
ICAO/IATA	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA				
Informations supplémentaires					
IMDG	UN3264	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Aluminum chloride hydroxide sulfate)	8	III	
IMDG	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Dangers pour l'environnement

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 9 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	12042-91-0	Oui	P/D	P/D	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Dangers physiques : Corrosif pour les métaux. Dangers pour la santé: Lésions oculaires graves Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	12042-91-0	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Canadian Information:

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Hydroxyde de chlorure d'aluminium (Al ₂ Cl (OH) 5)	12042-91-0	234-933-1	Present	Présent	P/D	KE-00909	Present	N'est pas listée

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CA: California
CAS: Chemical Abstract Services

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 10 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980

CFR: Code of Federal Regulations

SNC: Système nerveux central

DOT: Department of Transportation

EPA: Environmental Protection Agency

HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)

HSDB: Hazardous Substances Data Bank

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

Inh: Inhalation

CL: Concentration létale

DL: Dose létale

MA: Massachusetts

MN: Minnesota

MSHA: Mine Safety and Health Administration

S/O: Sans objet

P/D: Pas disponible

NFPA: National Fire Protection Association

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NJ: New Jersey

NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PA: Pennsylvania

PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)

RCRA: Resource Conservation and Recovery Act

RI: Rhode Island

RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act

STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)

TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada

TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
- 2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
- 6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
- 7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/09/2018

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Poly Aluminum Chloride

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/09/2018

Page 11 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Préparée pour:</u> Anchem Sales 120 Stronach Crescent London, ON N5V 3A1 519-451-1614 info@anchemsales.com	
<u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Anchem Sales et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Anchem Sales n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Anchem Sales.

FIN DU DOCUMENT